

Il serait bien regrettable que l'on dût constater un abaissement et que des amusements, honnêtes sans doute, mais profanes, bruyants vissent détruire dans nos familles le respect qu'ils ont toujours professé pour le jour du Seigneur.

- Il y a ici un avis important pour les parents chrétiens

* *

Changements ecclésiastiques dans le diocèse de Nicolet.

MM. Marchand, archiprêtre, à la cure de la Cathédrale.

M. H. Alexandre, à la cure de Drummondville.

M. O. Manseau, à la cure de l'Avenir.

M. A. Longval, à la cure de Ste-Marie de Blandford.

M. G. Landry, vicaire à St-Thomas.

M. P. Cardin, vicaire à St-Grégoire.

M. E. Bédard, vicaire à Stanfoid.

M. J. B. Pinard, 2nd vicaire à St-Christophe

M. S. Béliveau, vicaire à Bécancourt.

M. D. Boucher, vicaire à Labaie.

M. A. Malhiot, vicaire à Drummondville.

* *

M. l'abbé Benjamin-Victor Rousselot, prêtre du Séminaire de Saint-Sulpice, est décédé samedi dernier, à l'infirmerie du Séminaire, dans la 66^e année de son âge et la 43^e de son sacerdoce. Son service a eu lieu à Notre-Dame mardi, le 3 du courant, et a été chanté par M. l'abbé Deguire, successeur du défunt à la cure de St-Jacques. Le corps a été ensuite transporté au Grand Séminaire où il a été inhumé dans la crypte de la chapelle. Mgr l'Archevêque a chanté l'absoute.

M. Rousselot est né le 17 janvier 1823, à Cholet, département de Maine et Loire, diocèse d'Angers, France. Le 18 octobre 1843, il entra dans la compagnie de Saint-Sulpice, et le 19 décembre 1846, il fut ordonné prêtre. Il vint au Canada le 27 mai 1854 et fut nommé confesseur des Révérendes Sœurs Grises à Montréal. Le 7 avril 1866, il fut nommé curé de Notre-Dame, et le 15 septembre 1882, curé de l'église St-Jacques.

L'asile St-Joseph, l'asile Bethléem et l'asile Nazareth, ainsi que l'orphelinat de Montfort et l'hôpital de Notre-Dame resteront, entr'autres œuvres, comme des monuments durables de la piété, du zèle et de la charité inépuisable du vénéré M. Rousselot.

Nous recommandons l'âme de Messire Rousselot aux prières de nos lecteurs.

* *

Département du Secrétaire d'Etat du Canada.

Le secrétaire d'Etat du Canada a reçu instruction de Son Excellence le Gouverneur général de faire publier, pour information générale, les deux rapports suivants faits par le Procureur